

## **Communiqué**

### **Présentation officielle de l'étude stratégique de « Troisième Révolution Industrielle » (14.11.2016)**

Initiée par le ministère de l'Économie en collaboration avec la Chambre de Commerce et IMS Luxembourg, l'étude stratégique de «Troisième Révolution Industrielle» a été présentée en date du 14 novembre 2016 lors du « Luxembourg Sustainability Forum 2016 », en présence des principaux porteurs du projet, dont le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider, Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce, Michel Wurth, Président de la Chambre de Commerce et Christian Scharff, Président d'IMS Luxembourg ainsi que le prospectiviste-économiste américain Jeremy Rifkin.

Réalisée selon une approche participative en collaboration avec Jeremy Rifkin et son équipe d'experts, l'étude stratégique a pour vocation de rendre pour les générations futures le modèle économique existant plus durable et interconnecté en s'appuyant sur la convergence des technologies de l'information et de la communication, de l'énergie et des transports au sein d'un réseau intelligent.

Représentant tous les secteurs socio-économiques, plus de 300 personnes se sont impliquées activement pendant une année en participant aux neuf groupes de travail qui se sont articulés autour des défis concernant l'énergie, la mobilité, la construction, l'alimentation, l'industrie, la finance, « smart economy », l'économie circulaire ainsi que le « prosumer & social model ».

Le résultat du processus se présente sous forme d'une étude complète et détaillée de 475 pages considérant les caractéristiques socio-économiques du pays et proposant des actions et outils concrets, y inclus une panoplie de mesures stratégiques et projets, permettant de préparer le pays, sa société et son économie à entamer le processus de la « Troisième Révolution Industrielle ». Il existe également un résumé-synthèse de l'étude reprenant les principaux défis et leurs implications économiques, un résumé de chacun des 9 piliers thématiques avec indication pour chaque thème des 5 principales mesures stratégiques jugées comme prioritaires. Les deux documents sont téléchargeables sur <http://www.troisiemerevolutionindustrielle.lu/>.

Suite à la présentation de l'étude et de ses résultats, le gouvernement procédera sous la coordination du Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, à une large consultation des principales institutions comme le Conseil économique et social, le Conseil Supérieur pour un développement durable ainsi que de certaines organisations et plateformes représentant la

jeunesse, comme le Parlement des Jeunes. Finalement, cette implication aboutira à un débat de consultation organisé à la Chambre des députés au sujet de l'étude.

Un mode de gouvernance sera mis en place par le gouvernement en tenant compte de différents besoins de coordination au niveau de toutes les parties prenantes pour discuter d'éventuelles mesures à prendre suite aux propositions faites dans l'étude.

Les mesures législatives, réglementaires ou techniques à prendre ainsi que d'éventuelles projets-phare à réaliser sont discutées au sein de plateformes existantes (comme le Conseil national pour la construction durable ou le Haut Comité pour l'Industrie, etc.) ou à créer nouvellement (comme la plateforme « Smart Energy Luxembourg ») afin de permettre au préalable un échange et une compréhension commune entre acteurs concernés. La composition de ces structures varie en fonction des thématiques analysées et leur fonctionnement s'oriente aux principes du partenariat public-privé.

A court terme, il sera procédé au lancement des travaux de mise en œuvre des mesures et projets suivants :

- construction d'un Internet national de l'énergie ;
- promotion de l'électromobilité et lancement d'un programme pour des véhicules personnels sans émissions ;
- mise en place progressive de la mobilité comme service («Mobility as a Service») qui représente un écosystème de mobilité durable où le citoyen, selon une approche multimodale, choisit une combinaison de modes de transports convenant au mieux à ses besoins journaliers ;
- réalisation d'un projet-phare pour démontrer l'apport socio-économique des quartiers/villes smart, durables et circulaires ;
- établissement d'une feuille de route pour une production alimentaire durable basée sur la transparence et la confiance ;
- développement de plateformes technologiques co-implantées pour l'industrie et le monde de la recherche publique ;
- mise en place d'une plateforme d'intermédiation de financement du développement durable appelée le « Luxembourg Sustainable Development Finance Platform » ;
- implémentation d'une infrastructure offrant les capacités requises dans le domaine du calcul haute performance (HPC - High Performance Computing) ;
- promotion de l'économie circulaire par les marchés publics.

Composé de représentants de ministères concernés par la « Troisième Révolution Industrielle » et par l'initiative « Digital Lëtzebuerg » ainsi que de représentants des partenaires sociaux, un comité national de suivi sous la responsabilité du ministère de l'Économie assurera la coordination générale du processus post-Rifkin.

Le Vice-Premier ministre, ministre de l'Économie, Étienne Schneider a commenté : « Les résultats de l'étude constituent une orientation générale pour le développement futur du pays. La présentation de cette étude n'est pas la fin d'un processus, mais elle constitue le début du lancement des travaux de mise en œuvre de premières mesures concrètes permettant un développement plus qualitatif du Luxembourg. »

Le Directeur général de la Chambre de commerce, Carlo Thelen a dit : « La Chambre de Commerce adaptera ses services offerts aux entreprises et offrira le cas échéant de nouveaux outils afin de permettre aux entreprises de relever avec succès les défis liés à la digitalisation ou à la transition énergétique. La House of Entrepreneurship y jouera un rôle important, surtout pour encadrer les start-up avec des modèles d'affaires prometteurs. »

Le Président de IMS (Inspiring More Sustainability) Christian Scharff a déclaré : « Partenaire actif de cette stratégie, IMS Luxembourg a joué son rôle d'inspiration et de catalyseur de changement. Aujourd'hui, c'est un plan d'actions tangible qui est dévoilé. À la clé, la construction d'un modèle économique résilient et durable pour le Grand-Duché. »

*Communiqué par le ministère de l'Économie, la Chambre de Commerce du Grand-Duché de Luxembourg et IMS Luxembourg*